

Près de 5 ans après un [précédent rapport parlementaire sur la « guerre des drones »](#), la commission des Affaires étrangères et de la Défense du Sénat tire la sonnette d'alarme dans un rapport publié en juillet 2026 : la France n'est pas prête à la guerre des robots. Ses rapporteurs - (Ronan Le Gleut (LR), Hélène Conway-Mouret (SER) et Étienne Blanc (LR)) - appellent à un réveil stratégique afin de faire de la robotisation la colonne vertébrale des armées françaises.

Le constat s'appuie sur les enseignements de la guerre en Ukraine et des conflits au Moyen-Orient, marqués par un recours massif aux drones, désormais aériens, navals et terrestres. L'Ukraine emploie chaque jour près de 15 000 drones et en a produit 4,5 millions en 2025, un chiffre qui pourrait dépasser 10 millions en 2026. Les cycles d'innovation y sont extrêmement rapides : 6 semaines séparent en moyenne l'apparition d'une technologie de la parade adverse. Depuis 2021, l'intelligence artificielle raccourcit les boucles de décision et accroît l'autonomie des systèmes ; en avril 2026, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a annoncé qu'un combat avait, pour la première fois, été remporté uniquement grâce à des systèmes robotisés.

Face à cette révolution, la France demeure dans une position intermédiaire. Ses efforts ont comblé une partie de son retard, mais les volumes disponibles (quelques milliers d'unités) restent insuffisants. En matière de lutte anti-drones (LAD), articulée autour de la détection, de la classification, de l'identification et de la neutralisation, les capacités françaises apparaissent « *échantillonnaires* » : fin 2024, les armées ne disposaient que de 31 systèmes de LAD, 150 fusils brouilleurs, 3 systèmes navals et 8 SAMP-T. Les capacités mobiles de protection des unités sont jugées particulièrement lacunaires, les Serval LAD n'étant attendus qu'à partir de 2027.

Le rapport identifie l'intelligence artificielle comme un levier appelé à transformer l'ensemble des forces, de la gestion aux systèmes embarqués. La création de l'AMIAD, la mise en service du supercalculateur ASGARD en septembre 2025 et le projet PENDRAGON (unité robotique de combat à l'horizon 2027) témoignent d'une dynamique jugée insuffisante. Historiquement opposée aux systèmes d'armes létaux autonomes (SALA), la France recourt déjà à des systèmes « *intégrant de l'autonomie* » (SALIA), placés sous contrôle humain.

Les rapporteurs dénoncent un effort budgétaire modeste : la loi de programmation militaire 2024-2030 ne consacre que 1,25 % de ses crédits aux drones (1,92 % après actualisation), alors que ceux-ci seraient responsables de 80 % des pertes russes en Ukraine. Seuls 28 % des crédits prévus ont été consommés, et à peine 3,2 % des 15,1 milliards d'euros obtenus dans le cadre du dispositif européen SAFE iront aux drones.

La France dispose toutefois d'atouts considérables : une base industrielle solide (MBDA, KNDS, Thales, Safran), des start-ups innovantes et un fleuron de l'IA avec Mistral AI. Parmi les 17 recommandations figurent l'inscription de la robotisation au cœur du modèle d'armée, dans une logique de « *dissuasion robotique* », et le lancement, sur le modèle britannique Asgard, d'un programme d'au moins un milliard d'euros.

—

La thématique [Drones/Robots](#) sur Theatrum Belli

Devenez Pionnier : accès illimité aux archives et à la bibliothèque de 900 documents, et un PDF exclusif offert comme cadeau de bienvenue. Vous soutenez un média de défense libre et indépendant.

[Devenir Pionnier](#)

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)